



SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

FLASH INFOS

N°50

DECEMBRE 2013

EDITO

Pour ce dernier flash du mandat qui arrive avec la froidure de l'hiver, nous devons observer la plus grande réserve. Cet édito est particulier puisque nous devons nous soumettre à un exercice de style, dire sans médire, informer sans promouvoir, souligner sans ostentation, etc....

Nos collectivités territoriales et leur administration sont à la charnière de bouleversements importants. Les dotations de l'Etat ainsi que les subventions en général en baisse, les charges supplémentaires transférées aux communes avec les Temps d'Accueil Périscolaires de la réforme des rythmes scolaires, par exemple, vont nous contraindre à faire des choix plus pointus dans les investissements et à chercher à faire encore plus d'économies. La modification du mode électoral pour les communes de plus de 1 000 habitants, et qui touche bien évidemment notre village, va vous contraindre à changer vos habitudes. Ce ne sont là que quelques points entre autres....

Pour évoquer plus spécifiquement notre village, des dossiers importants sont en cours, telle la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, par exemple, ou de plus vastes encore comme le contournement Est du village, déborderont sur 2014 et les années suivantes. Après avoir fait l'objet d'un travail important en amont, les Utingeois seront bientôt associés à nos réflexions par le biais de réunions publiques.

Il nous reste à vous souhaiter de très joyeuses fêtes en famille pour accueillir l'année nouvelle. Nos pensées vont vers ceux qui sont seuls ou qui souffrent pendant cette période. A tous les Utingeois, nous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2014 à 11 heures à la salle polyvalente, « Espace Jean Vial », pour ce dernier moment d'échange et de partage du mandat.

Madeleine CORNUAULT



MODIFICATION MODE ELECTORAL ELECTIONS MUNICIPALES...

En mars 2014, vous devrez changer vos habitudes de vote....

Pour notre commune qui compte plus de 1 000 habitants, c'est le scrutin de liste qui sera appliqué. La prochaine équipe sera donc élue au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes (soit 19 candidats) et comporter, alternativement, autant d'hommes que de femmes.

Vous l'aurez compris, vous ne pourrez plus barrer les candidats qui ne vous conviennent pas sous peine de nullité de votre vote.

Une information spécifique sur ce nouveau mode de scrutin vous parviendra en début d'année.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES...

Attention, il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales. Si vous voulez avoir la possibilité de voter aux prochaines élections de 2014, vous devez vous inscrire en mairie, **avant le 31 décembre** prochain, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



MESSAGE DESTINE AUX ENFANTS...

Comme chaque année, vous pouvez déposer votre lettre au Père Noël dans la boîte du village de Noël dans le square de l'Espace Jean Vial. Le Père Noël s'est engagé à vous répondre personnellement.

Faites preuve d'imagination et de créativité les enfants !... Un concours de bonhomme de neige vous est proposé. Qu'il soit grand ou petit, fabriquez votre bonhomme de neige en carton, en plastique, en tissu.... Vous devrez le remettre, avec votre nom, en mairie, avant le 31 décembre prochain.

Pour de plus amples informations, contactez le secrétariat de mairie : secretariat@mairie-stm.fr ou 04.74.55.88.11., ou consultez notre site internet : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr



LA POSTE DEMAIN...

Face à la décision prise par les services de la Poste de réduire, une nouvelle fois, les horaires d'accueil au public du bureau de poste, et ce, dès le début de l'année 2014, une étude est menée actuellement pour l'accueil des services de la Poste chez un commerçant.

Cette nouvelle implantation permettra, tout en offrant les mêmes services, de permettre aux usagers de bénéficier d'une amplitude horaire beaucoup plus large tout au long de la semaine.



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES...

Certains d'entre vous n'ont pas encore compris que les sacs noirs ou les bacs non conformes ne sont désormais plus collectés par le camion benne du SMIDOM et nous voyons fleurir, par-ci par-là, quelques sacs, que ce soit dans le village ou en campagne et chats et chiens s'en donnent à cœur joie, ce qui ne donne pas une image satisfaisante du village.

Pour ceux qui ne sont pas encore dotés d'un bac conforme équipé d'une puce (si vous avez la possibilité de stocker ce bac), veuillez contacter le SMIDOM au 04.74.04 94 69.

Pour ceux qui ne sont pas encore équipés de sacs rouges pour le test (si vous n'avez pas la possibilité de stocker un bac ou si vous êtes très éloigné du point de collecte, **de façon à remplacer vos sacs noirs qui ne sont, actuellement, plus ramassés**), il est urgent de vous présenter en mairie pour en retirer un rouleau.



L'ADMR COMMUNIQUE...

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural du secteur de Saint Trivier sur Moignans a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté de bien vivre chez elles en apportant une réponse adaptée à leurs besoins. L'aide qu'elle peut apporter répond aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.

Portée par une équipe de bénévoles et de salariés, c'est par une approche personnalisée que l'ADMR accompagne et soutient les familles, les personnes âgées et/ou handicapées pour faciliter leur vie à domicile dans les meilleures conditions possibles : entretien de leur environnement, repassage, aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'alimentation, aux déplacements) bricolage, portage de repas, téléassistance ...

Depuis juin 2013, le réseau ADMR de l'Ain a obtenu la certification AFNOR, gage d'un service de qualité.

Un nouveau Président pour animer une équipe motivée et dynamique :

Lors du conseil d'administration du 18 novembre, Monsieur Alain Garnier, bénévole depuis de nombreuses années, a été élu Président à l'unanimité.

L'ADMR a besoin de toutes les bonnes volontés :

Si vous avez un peu de temps libre, vous pouvez venir rejoindre l'équipe de bénévoles qui sera heureuse de vous accueillir et de bénéficier de vos compétences.

Si vous souhaitez vous joindre à nous ou si vous avez besoin d'aide : vous pouvez vous adresser, au bureau de l'ADMR :

Maison des services
258, route de Chatillon
01990 Saint Trivier sur Moignans
Tel : 04.74.55.95.65

ou par Email : asainttriviersurmoignans@fed01.admr.org

Le bureau est ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 le mercredi.



LA CROIX ROUGE COMMUNIQUE...

Au fil des années la précarité s'amplifie et les impératifs d'actions de la Croix-Rouge restent les mêmes : aides auprès des familles défavorisées, des personnes isolées jeunes et âgées.

Les détresses en tous genres sont autour de nous et, par le biais des services sociaux, nous pouvons les aider dans leur quotidien par :

- des colis alimentaires apportée par les délégué(e)s de la commune,
- des participations financières à des factures de première nécessité,
- en finançant des départs en colonies.

Comme les 53 860 bénévoles de la Croix-Rouge nationale, l'engagement de nos délégué(e)s dans diverses actions ne se dément pas : présence auprès des résidents des maisons de retraite avec des animations et des colis de friandises à ceux qui n'ont plus de famille. Quête nationale de mai et collecte alimentaire de novembre. Confection de paquets cadeaux pendant la période de Noël dans le magasin Cultura à Bourg. Tenue du vestiaire du repas Fnaca à St Trivier/M. Organisation d'une soirée théâtre, de brocante et collecte de dons par mailings.

Le geste qui sauve ne s'improvise pas, il s'apprend.

Nous proposons à tous publics des ateliers IPS (Initiation aux Premiers Secours) ou des AMD (Alerter, Masser, Défibriquer). En milieu scolaire 218 enfants sur les communes d'Ambérieux en Dombes, Fareins, Francheleins, Jassans et Tramoyes ont été initié aux gestes de premiers secours par notre équipe secouriste.

N'hésitez pas à nous contacter pour du secourisme ou du bénévolat.

Tous nos Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé

Adrienne Ravoire - *Responsable St Trivier/Moignans*

Vos déléguées : Marie-Christine Lanet 04 74 55 89 76

Sophie Khieu 06 79 76 03 37

Infos sur : www.croix-rouge.fr

Croix-Rouge écoute 0 800 858 858 service anonyme et gratuit à partir d'un poste fixe.



SORTIE DES MINEURS FRANCAIS DU TERRITOIRE NATIONAL...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'autorisation de sortie du territoire n'est plus nécessaire pour qu'un enfant voyage seul ou accompagné dans les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen et en Suisse. Selon la destination, la carte d'identité, le passeport (en cours de validité) ou un visa est seulement nécessaire.

Pour certains pays comme l'Algérie ou le Maroc, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, un courrier rédigé par l'autre parent et certifiant son accord pour le voyage peut être réclamé.



BODYFOLIE'S COMMUNIQUE...

Bodyfolie's a repris ses cours avec de nouvelles disciplines qui remportent un franc succès.

Un nouvel instructeur, Francky Jones, plein d'énergie, a su conquérir tous les adhérents. Grâce à sa bonne humeur et sa joie de vivre, il a réussi à faire partager sa passion qui est la danse.

Vous pouvez le retrouver tous les **jeudis** pour :

- des cours de Raggadance qui ne désempassent pas de 19 h à 19 h 50 ;
- des cours de zumba toujours le jeudi de 20 h à 20 h 50 et de 21 h à 21 h 50 (il reste encore des places sur ce créneau horaire) ;

Et le **vendredi** pour :

- des cours de HIP HOP de 19 h à 19 h 50 qui remportent un franc succès, pour les plus jeunes à partir de 5 ans ;
- Et pour les ados adultes de 20 h à 21 h.

Le **mercredi**, il y a des cours de bodyzen avec Yvan de 19 h 30 à 20 h 30 et de la zumbatomic avec notre nouvelle instructrice, Delphine Orcet, pour les enfants de 7/12 ans. C'est un pur bonheur pour les filles qui adorent leur professeur ! Il reste encore des places disponibles. Essai gratuit le mercredi de 14 h à 15 h. Et enfin, il y a des cours de baby dance avec Monique Rorato de 17 h à 18 h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Gildas au 06.31.24.48.70.



CONCOURS DE BELOTE COINCHEE DE LA FANFARE...

Amateurs de cartes, réservez dès à présent, la date du dimanche 2 février 2014.

La fanfare organise son traditionnel concours de belote coincchée.

Inscriptions à partir de 13 h 30 à la salle polyvalente, « Espace Jean Vial » (14 € la doublette).

1^{er} prix : 2 jambons crus et 2 bouteilles de blanc

2^{ème} prix : 2 canards

3^{ème} prix : 2 rosettes

4^{ème} et 5^{ème} prix : poulets fermiers

6^{ème} au 10^{ème} prix : poulets

Jusqu'au 50^{ème} prix : saucissons.

Toutes les séries seront primées.

Prix spécial à la doublette féminine la mieux placée.



VOYAGE DES POMPIERS...

Les sapeurs pompiers de St Trivier/Moignans organisent un voyage en Andalousie du 4 au 11 juin 2014 ouvert à tous.

Renseignements auprès de M. VALENTIN tél : 04.74.55.85.43 .



VENTES D'HUITRES...

La classe en 9 de St Trivier organise sa traditionnelle vente d'huîtres le **samedi 21 décembre 2013 à partir de 8 h 00, sur la place de la mairie**. Vous pouvez réserver vos huîtres pour Noël auprès de Franck 06.91.87.23.36, Anne 06.82.97.89.10 ou Jean-Pierre 06.81.48.54.46 ou des membres de la classe en 9.



LOCATION CHAISES ET TABLES...

Par délibération en date du 10 octobre 2013, le Conseil Municipal a décidé de créer une régie pour louer les tables et chaises de la commune aux habitants et associations de St Trivier uniquement, au prix de 4 € la table en bois, et 1 € la chaise, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Une caution de 200 € sera versée contre remise du matériel loué et ne sera restituée qu'après contrôle de l'état d'entretien du matériel.

Il est précisé qu'en cas de location de salles communales, il ne sera pas facturé de location de matériel.



L'OFFICE DE TOURISME CHALARONNE CENTRE COMMUNIQUE...

Vous souhaitez participer aux actions événementielles et touristiques de l'Office de Tourisme Intercommunal Chalaronne Centre ? Pour cela, c'est très simple, il vous suffit d'intégrer la Commission animation. Elle comprend un ou plusieurs représentants des communes de la Communauté de Communes Chalaronne Centre et se réunit une à deux fois par mois pour mettre en place les différentes animations sur le territoire et Vonnas (Journées Patrimoine de Pays, Jeu estival, Journées Européennes du Patrimoine, Rallye Gourmand...). Convivialité, partage d'expérience, bonne humeur, dynamisme sont les maîtres mots de cette commission. Vous êtes, membres d'associations, hébergeurs, restaurateurs, particuliers, élus... et vous avez à cœur de contribuer à l'image dynamique de notre territoire alors n'attendez plus, et contactez Anne-Laure RODET au 04 74 55 02 27 ! Nous comptons sur vous.



RYTHMES SCOLAIRES...

A la rentrée 2014/2015, les enfants adopteront des rythmes scolaires modifiés avec ¾ heure de temps d'apprentissage en moins les lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'école commencera, comme par le passé, à 8 h 20 et finira à 16 h 20, le Conseil Général ne pouvant modifier les horaires des transports scolaires. Les enfants reprendront le chemin de l'école le mercredi matin et finiront à 11 h 20.

Une étude est en cours et une prochaine réunion de concertation réunira le Conseil des parents, les enseignants et les élus afin de définir les nouveaux rythmes scolaires. Sachant qu'un maximum de 3 h 30 d'enseignement par demi-journée est à ne pas dépasser, il conviendra de répartir les 3 heures de Temps d'Activités Périscolaires sur la semaine. Ces Temps d'Activités Périscolaires sont à la charge de la commune.

Dans le courant du premier semestre 2014, nous devons travailler sur le contenu de ces Temps d'Activités Périscolaires, rechercher des animateurs parmi les enseignants, les membres des associations, des intervenants extérieurs, éventuellement des bénévoles, et organiser ces Temps d'Activités Périscolaires, facultatifs pour les enfants mais que la commune a obligation d'organiser.



TRAVAUX...

Hôtel de Ville

Le diagnostic du bâtiment est terminé, les charpentes, les poutres, les murs et les fondations ont été sondés. Des travaux importants de renforcement du bâtiment doivent être effectués avant la réhabilitation et la réaffectation des salles.

Comme la loi le prévoit, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite doit être prise en compte dans les travaux à venir, l'hôtel de ville sera donc équipé d'un ascenseur.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à M. DOSSE, architecte.

Remparts

Une première phase de travaux, qui porte essentiellement sur la protection et la sécurisation des bâtiments, comprend la reprise de la toiture, la démolition de divers bâtiments en béton ne présentant pas de caractère patrimonial pour la plupart et la reprise de la cour intérieure.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à M. BARILLOT, architecte, avec l'appui de Mme l'architecte des Bâtiments de France, et les appels d'offres devraient être lancés très prochainement pour un début de travaux au printemps.

Travaux de mise en séparatif

Cette avant-dernière tranche de travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées/pluviales se terminera par la rue du Moyen-âge, l'étroitesse de cette rue entraînant de nombreux problèmes techniques.

Afin de terminer ce vaste chantier de reconstruction du réseau et de mise en séparatif du village, une dernière tranche, à venir, comprendra les sorties du village, route de Villeneuve, route d'Ambérieux et route de Villars.

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Les fortes précipitations, dites « centennales » auxquelles nous avons dû faire face et qui ont entraîné des inondations dans le centre bourg ces dernières années, nous ont conduits à missionner le bureau d'études « REALITES ENVIRONNEMENT » pour la réalisation d'une étude hydrologique sur les bassins versants.

Cette étude vient de s'achever. Quand vous lirez ces lignes, une réunion publique vous aura présenté l'étude réalisée, de la phase « diagnostic » aux préconisations avancées pour protéger le village et limiter les risques dans l'avenir.



PARRAINAGE CIVIL...

Le 12 octobre 2013, Alexandre et Lilou, enfants de Christophe CABOCHE et Valérie ARNAL, ont été parrainés civilement à la mairie.

Le 20 octobre 2013, c'est Julien, fils de Jean-Michel et Myriam DIERCKX, qui a été parrainé civilement à la mairie.



DECES DE...

PRUDENT Georgette (*).....le 24 septembre 2013
BARRALON Francis (*).....le 1^{er} octobre 2013
GIRARD François.....le 13 octobre 2013

Nos sincères condoléances aux Familles.

(*) Maison de retraite



NAISSANCE DE...

CHAMOIS CAILLAT Célia le 19 septembre 2013
GROS-DAILLON Kendjy le 11 octobre 2013
MOYENIN Jules..... le 23 octobre 2013
FAURE Raphaël (*) le 23 octobre 2013
RIBAUT Ugo.....le 17 novembre 2013

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.

(*) Naissance à St Trivier, au domicile
1^{ère} naissance à St Trivier depuis 1987



MARIAGE DE...

Philippe JOSEPH et Christine SCHWARZ.....
.....le 19 octobre 2013
Emmanuel ROUSSEAU et Amandine DEGOUT
..... le 2 novembre 2013

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.



...A NE PAS MANQUER DE JANVIER A MARS 2014...

Janvier

4..... Tirage des rois du tennis
5 Concours de belote des boules
11 Vœux de la municipalité à 11 h 00
12..... Pot au feu du jumelage
18..... Concert de la chorale « Luth en Joie »
25..... Vente de bugnes du Sou des Ecoles
26..... Master classe Zumba « bodyfolie's »
27.....ADMR

Février

1^{er}..... Repas des anciens combattants
2..... Concours de belote de la fanfare
3.....ADMR
8 et 9..... Répétition Chorale
10.....ADMR
15..... Loto du FCDB à 17 h 00
22..... Carnaval du Sou des Ecoles
23..... Vente de tartiflette par les 20 ans
24.....ADMR

Mars

2.....Brocante de la « Boule du Moignans »
7..... Assemblée Générale du comité de Fleurissement
15..... Exposition gourmande
..... organisée par la bibliothèque jusqu'au 15 avril
23..... Elections municipales - 1^{er} tour
24.....ADMR
30.....Elections municipales - 2^{ème} tour

Comité de rédaction : Etiennette BRAC de la PERRIERE -
Madeleine CORNUAULT - Marie-Christine LANET - Sylvie
MOREY.

ST TRIVIER SUR MOIGNANS, le 4 décembre 2013.